Image not found or type unknown

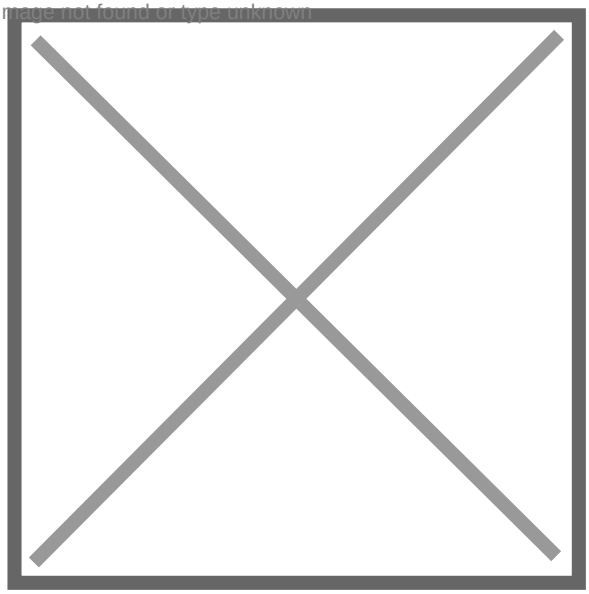

Deduction charges sociales sur revenus expatries

Par **titi22**, le **13/04/2016** à **21:56**

bonsoir je suis expatrie au cameroun mais fiscalement résident en france car mon epouse est en france et travaille mon employeur paient mes charges sociales a la CFE et agard pour le chômage normalement je devrais le payer donc au moment de leur déclaration il rajoute à mes salaires les cotisations je voudrais savoir si je peux déduire ces charges car se ne sont pas des sommes perçues merci
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés